

**1/ Sécurité des déplacements en ville :
Une des priorités de la politique actuelle de la Sécurité Routière**

Faire en sorte que les déplacements en ville soient plus sûrs pour l'ensemble des usagers constitue une des priorités de l'Etat car 2/3 des accidents corporels ont lieu en ville.

En 1970, on dénombrait 235 109 accidents corporels provoquant 15 087 tués et 329 659 blessés. Si en 30 ans le nombre de victimes a été divisé par deux, l'évolution de l'accidentologie en milieu urbain a été beaucoup plus faible dans notre pays que dans certains pays européens comme l'Allemagne.

Or, dans une société où le développement des mégapoles concentre près de 80% de la population accordant une place privilégiée aux transports individuels (automobile, deux-roues,...), dans une société où poids lourds, transports collectifs, automobiles, deux-roues et piétons très nombreux doivent partager le même espace urbain, dans une société où tout va très vite, où performance, rapidité et individualisme sont de rigueur, et ne riment pas toujours avec civisme et convivialité, la sécurité des déplacements en ville est un enjeu de sécurité routière.

Car, loin de générer uniquement des froissements de tôle, la ville concentre à elle seule 2/3 des accidents corporels, 1/3 des tués et 2/3 des blessés.

Aujourd'hui, le cadre législatif renforcé avec la mise en application de la SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) ainsi que son volet sur les plans de déplacements urbains donnent une nouvelle opportunité pour mettre en place une politique de déplacements sûrs.

Seul un partage de l'espace relationnel et sécurisé permettra de diminuer le nombre de victimes en milieu urbain. Donner aux usagers les clés pour parvenir à ce résultat est un enjeu de la Sécurité routière.

2/ Les accidents en ville : une réalité sous-estimée

La ville concentre 2/3 des accidents corporels, 1/3 des tués et 2/3 des blessés. En effet, les accidents les plus nombreux se produisent près du domicile, sur des trajets connus, car quotidiens. Les Français sous-estiment alors les risques qu'ils prennent en circulant. Or, l'habitude n'est pas gage de confort, ni de sécurité.

Selon l'Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière (ONISR), le milieu urbain correspond à l'ensemble des réseaux situés à l'intérieur d'une agglomération. Le code de la route définit ce type de réseau comme la partie de route située entre deux panneaux d'entrée et de fin d'agglomération, quelle qu'en soit la taille.

Territoire complexe, car non homogène avec une forte densité de bureaux, commerces, écoles et habitations, la ville est un véritable « puzzle » d'espaces différenciés, concentrant une multitude de déplacements et conjuguant tous les moyens de circulation possibles et imaginables. Chaque jour, à tout moment, poids lourds, autobus, camionnettes, automobiles, cyclomoteurs, vélos, piétons, rollers et patinettes se rencontrent, se croisent, cohabitent ou s'ignorent...

Parce qu'ils connaissent souvent très bien les trajets et jugent possibles de n'appliquer qu'une partie des règles du code de la route sur un parcours habituel..., parce que les déplacements en ville s'effectuent bien souvent sur une courte distance..., parce que les vitesses pratiquées, moins élevées qu'en rase campagne, paraissent sécurisantes..., les Français sous-estiment les risques qu'ils peuvent prendre en circulant en ville. Or, les chiffres de l'Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière le montrent : l'amélioration de la sécurité routière en ville est un enjeu majeur qui concerne tous les acteurs de la ville, usagers « caméléons », piétons un jour, automobilistes ou motards un autre jour...

- **Des chiffres éloquentes**

2 accidents sur 3 surviennent en milieu urbain. Ces mêmes accidents provoquent un peu plus du tiers des tués et 2/3 du nombre des blessés.

Année 2001

	Accidents corporels	Tués	Blessés
Milieu urbain	80 729	2 137	101 209
Rase campagne...	40 494	5 506	60 908
Ensemble du réseau	121 223	7643	162 117

Année 2002

	Accidents corporels	Tués	Blessés
Milieu urbain	68 738	1 945	84 794
Rase campagne...	36 732	5 297	53 045
Ensemble du réseau	105 470	7242	137 839

Il est intéressant de constater une baisse générale des accidents. Les mentalités et les comportements évoluent positivement. Les français, les plus touchés au niveau européen par les accidents, souhaitent désormais plus de sécurité pour mettre fin à ce fléau ; les méthodes de prévention sont un moyen qui s'avère efficace.

- **Une concentration d'usagers plus vulnérables**

Alors que les automobilistes constituent plus des trois quarts des tués et 79% des blessés en rase campagne, ils représentent 41% des tués et 45% des blessés en agglomération. Parce qu'ils ne sont pas installés dans un véhicule qui les protège telle qu'une voiture, les piétons, cyclistes, cyclomotoristes et motards sont des usagers plus exposés, plus vulnérables.

- Les piétons

Près de 2 piétons tués sur 3 recensés par les forces de l'ordre, le sont en milieu urbain. Ils représentent 25% des tués et 17% des blessés en agglomération.

Parmi ces usagers vulnérables, **les personnes âgées** sont les premières victimes en ville. Si les 65 ans et plus représentent 16% de la population française, ils représentent plus de 44% de l'ensemble des piétons tués (21,1% de l'ensemble des piétons blessés) et plus de 50% des piétons tués en milieu urbain (21,5% des piétons blessés en milieu urbain).

Les enfants de moins de 15 ans représentent 12,4% des tués et 25,8% des blessés en milieu urbain. Si, sur l'ensemble des enfants tués, un sur deux l'est en tant que passager de voiture de tourisme, un piéton tué sur dix est un enfant, et un cycliste tué sur 8 est également un enfant.

- Les cyclistes

Leur vulnérabilité est indéniable : 4571 cyclistes ont été recensés par les forces de l'ordre comme victimes d'accidents en ville en 2001, dont 211 ont trouvé la mort. Aussi, avec le regain de la pratique constaté au cours des dernières années dans la plupart de nos agglomérations, cette catégorie d'usagers doit être de plus en plus prise en compte dans les aménagements urbains.

- Les motocyclistes et les cyclomotoristes

Ils représentent près de 27,4% de tués et 31% de blessés en ville recensés par les forces de l'ordre. L'usage de deux-roues motorisés est le seul mode de déplacement qui voit le nombre de ses victimes en hausse.

- **Des accidents plus graves dans les petites villes**

Si l'on recense le plus grand nombre d'accidents corporels dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, c'est dans les villes de moins de 5 000 habitants qu'ils sont les plus graves.

Les villes de taille moyenne, voire petites, connaissent un trafic plus fluide, plus rapide. La quasi-absence de congestion aux heures de pointe et la pratique d'une vitesse inadaptée expliquent, en partie, ces différences.

Source : www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr

CREATION DU STJ 13

La sensibilisation des jeunes constitue un enjeu majeur. C'est pourquoi le Conseil Général des Bouches-du-Rhône ainsi que Renault ont confiés à l'agence Saga l'organisation d'un concept novateur de sensibilisation aux risques de la route : le « SECURITE TOUR JEUNES 13 ».

Sa première étape s'est déroulée à l'occasion de la Foire Internationale de Marseille du 20 au 30 Septembre 02.

Cette tournée départementale, qui a reçu le soutien de l'Inspection d'Académie et de la Prévention Routière, a pour objectif de **sensibiliser les adolescents à la prévention et à la sécurité routière en tant qu'utilisateur de la route et plus particulièrement à deux roues.**

Des ateliers théoriques et des pistes d'éducation routière, encadrés par des moniteurs, ont été proposés aux élèves de différents collèges du département, mais également à tous les visiteurs de la Foire de Marseille âgés de 5 à 18 ans.

En 2003, le STJ 13 a fait escale dans 5 villes :

- Allauch du 9 au 16 avril
- Arles du 12 au 18 mai
- Martigues du 22 au 25 mai
- Rognac du 2 au 7 juin
- Les Pennes-Mirabeau du 13 au 18 octobre
- Istres du 4 au 8 novembre

A Arles les réactions des jeunes par rapport à l'événement ont été très positives : 68% pensent que cette activité aura un impact sur leur comportement sur la route. A Martigues, le simulateur de conduite ainsi que les Be-up ont connu un grand succès.

Le « Sécurité Tour Jeunes 13 » a accueilli 2000 personnes à Rognac. Les instituteurs ont été très satisfaits et aimeraient renouveler cette expérience.

Suite au succès de cette opération, les Pennes-Mirabeau poursuivent leur effort en matière de prévention routière en organisant une Conférence-débat sur les effets de l'alcool, de la drogue et la fatigue au volant.

- **Objectifs**

- Sensibiliser les jeunes à la sécurité routière à partir de 5 ans.
- Communiquer auprès des jeunes sur les dangers de la circulation en ville et sur la route avec les différents moyens de locomotion.

- **Moyens**

Le « SECURITE TOUR JEUNES 13 » est un véritable outil pédagogique présentant 6 ateliers ludo-éducatifs, adaptés en fonction de l'âge des participants :

- **Espace Prévention Enfants** (5 – 8 ans)
- **Espace Bicytest** (9 – 13 ans)
- **Espace simulateur** (14 ans et plus)
- **Espace Voitures** (initiation à la conduite ; 16 ans et plus)
- **Espace Scooters** (14 – 16 ans)
- **Espace conduite** (Baptême avec véhicule de tourisme ; 16 ans et plus)

Chaque espace est composé d'un atelier théorique avec une phase d'apprentissage et un quiz sur PC sur le thème de la prévention routière, et d'une partie pratique avec une piste d'éducation routière (Minis voitures à pédales pour les 5 – 8 ans et voitures pour les plus de 16 ans), ou de maniabilité (VTT pour les 9 – 13 ans et scooter pour les 14 – 16 ans).

Le simulateur comporte également 2 étapes :

- la première est théorique avec 20 questions de l'examen du code de la route
- la deuxième est pratique avec utilisation du simulateur de conduite.

L'espace conduite permet aux jeunes de plus de 16 ans et munis d'une décharge parentale d'effectuer un véritable baptême de conduite à bord de voitures dotées de doubles commandes, avec un moniteur d'Auto-école.

Afin d'optimiser le travail individuel, les participants sont, dès l'accueil, encadrés par des animateurs et moniteurs d'Auto-écoles, et placés par groupe de 4, badgés, dans un souci de sécurité.

A l'issue de ces différents ateliers, chaque participant reçoit un diplôme nominatif aux couleurs du « SECURITE TOUR JEUNES 13 ».

Les ateliers

Pour les 5-8 ans : Prévention Enfant

- **Objectifs :**
 - sensibiliser, former, éduquer les enfants pour leur permettre d'aborder le thème de la sécurité
- **Moyens :**
 - réalisation d'un parcours routier avec des voitures à pédales Renault Toys
 - bornes ludiques code de la route
 - 2 animateurs
- **Apports sécurité :**
 - attitude adoptée par les enfants dans leur environnement
 - sensibiliser les enfants aux dangers imprévus et aux possibilités d'accidents

Pour les 9-13 ans : Bicytest

Cet espace est dédié à l'apprentissage et au perfectionnement de la conduite d'une bicyclette, grâce à une piste de maniabilité, ainsi que d'un atelier théorique.

- **Objectifs :**
 - sensibiliser les jeunes à l'environnement routier
- **Moyens :**
 - réalisation d'une piste cyclable de type « bicytest », parcours comprenant : test de freinage / exercice de maintien de direction / slalom / stop / rond-point
 - borne test code de la route
 - 2 animateurs
 - zone théorique avec une phase d'instruction auprès d'un animateur et une phase interactive via un quiz sur PC sur le thème du comportement à adopter en tant qu'usager de la route, et plus particulièrement en tant que cycliste.
- **Apports sécurité :**
 - respect de la signalisation routière
 - prise en compte des autres usagers
 - adaptation de la vitesse à l'environnement

A partir de 14 ans : Le code

- 2 ordinateurs I mac, équipés d'un logiciel de code de la route dernière version, teste les candidats sur des séries de 20 questions
- 1 animateur assiste les visiteurs tout au long du test
- formation théorique à la signalisation routière, et au bon comportement.

Pour les 14-16 ans : Les scooters

Dès l'âge de 14 ans, et après réussite du BSR, les jeunes peuvent circuler à deux roues 50 cm³. Afin de les sensibiliser et de leur inculquer des valeurs citoyennes concernant leur statut d'usager de deux roues, le « SECURITE TOUR JEUNES 13 » propose une piste de maniabilité avec des scooters, permettant aux participants d'acquérir des comportements judicieux face aux dangers de la circulation routière. Cet espace dispose également d'un atelier théorique visant à favoriser l'apprentissage des règles de prévention routière, ainsi que des spécificités des deux roues motorisés.

- **Objectifs :**

- sensibilisation aux spécificités de la conduite d'un deux roues
- l'idée n'est pas de placer les jeunes en situation à risque mais de les faire analyser un environnement et d'anticiper les éventuels dangers

- **Moyens :**

- installation d'une piste délimitée par des plots incorporant des panneaux routiers
- encadrement par des moniteurs brevetés
- possibilité de gagner jusqu'à 10 scooters
- borne test code de la route
- 2 moniteurs d'Auto-école

- **Apports sécurité :**

- port du casque, des gants
- respect de la signalisation et des autres usagers
 - apprentissage de techniques avancées de conduite (freinage d'urgence,...)

Pour les 14-18 ans : Les mini-voitures

- **Objectifs :**

- sensibilisation aux spécificités de la conduite
- l'idée n'est pas de placer les jeunes en situation à risques mais de leur faire analyser un environnement et d'anticiper les éventuels dangers

- **Moyens :**

- installation d'une piste délimitée par des plots incorporant des panneaux routiers
- encadrement par 3 animateurs
- possibilité de présenter jusqu'à 10 mini-voitures
- borne test code de la route
- zone théorique
- zone technique

- **Apports sécurité :**

- respect de la signalisation et des autres usagers
- apprentissages de techniques avancées de conduite (freinage d'urgence...)

Pour les 16-18 ans : Le simulateur

Cet espace est composé de deux ateliers distincts, à savoir un quiz de 20 questions de l'examen du code de la route, managé par un animateur, ainsi qu'un passage sur un simulateur de conduite automobile. L'adolescent est alors en situation de conduite.

L'objectif est de sensibiliser les jeunes bientôt en âge de pratiquer la conduite accompagnée aux notions de base (port de la ceinture de sécurité, champ visuel, tenue du volant, passage des vitesses) sans aucun des dangers inhérents à la circulation.

- **Moyens :**

- véritable poste de conduite de la Clio
- commandes principales (volant, pédalier, frein à main, boîtier de vitesse) sont dotés d'une restitution d'efforts
- images réalistes en 3D
- base de donnée comprenant 60 km de voies (autoroute, route et agglomération)
- animateur assiste le visiteur et le guide sur les différents scénarii proposés par le simulateur.

- **Apports sécurité :**

- approche pratique du respect des règles élémentaires (port de la ceinture, contrôle visuel, environnement et comportement routier)

Pour les 16-18 ans et plus : La conduite

- véhicules Renault Scénic auto-école équipés de doubles commandes
- l'occasion de suivre une première leçon de conduite, encadré(e) par un moniteur d'auto-école
- sensibilisation des 16-18 ans à la conduite accompagnée
- initiation à la conduite en situation réelle
- audit de conduite afin d'évaluer le niveau du candidat
- moniteurs d'auto-école

Découvrez le site « SECURITE TOUR JEUNES 13 »

www.securitetour.com

CONTACTS UTILES

Contact Organisation Sécurité Tour Jeunes 13

Groupe SAGA
Lionel Lefèvre
Tél : 04.96.206.206
Fax : 04.96.206.200

Contact Relations Presse Sécurité Tour Jeunes 13

Frédéric DIEZ
Tél : 04.96.206.209
Fax : 04.96.206.200
Email : info@securitetour.com

Contacts Conseil Général des Bouches-du-Rhône

- Service jeunesse : Didier KRIKORIAN
Tél : 04.91.21.10.48
 - Service presse : Eugénie Marcoux
Tél : 04.91.21.15.29
- Email : eugenie.marcoux@cg13.fr

Contact Renault

Jean-Louis Tortosa
Tél : 04.91.18.27.38
Email : jean-louis.tortosa@renault.com